

PAF encadrement

Le plan académique de formation des personnels d'encadrement s'appuie sur :

- les compétences professionnelles définies au regard des missions des différents personnels d'encadrement
- les priorités nationales et académiques déclinées au travers des objectifs du projet académique
- le principe de continuité et de progressivité des actions proposées entre les 3 dimensions de la formation, à savoir la préparation cadres, la formation statutaire et la formation continue.

L'offre de formation proposée au PAF encadrement privilégie chaque fois que possible, les actions communes et inter-catégorielles : personnels de direction et inspecteurs, mais aussi, en fonction des objets professionnels à l'étude, les cadres administratifs. L'objectif est de conférer et de conforter une culture commune et partagée des personnels d'encadrement.

Le plan académique de formation des personnels d'encadrement est structuré autour de quatre ambitions du projet académique. Pour chaque ambition une équipe de pilotage assure la cohérence des formations entre les trois dimensions de la formation.

M.A.J. le 19/12/2017

Dans cette rubrique

- [PAF enseignant, CPE, Psy EN](#)
- **PAF encadrement**
- [PAF ATSS](#)
- [Dispositifs spécifiques / préparations concours](#)
- [Devenir enseignant](#)
- [Évolution de carrière](#)



[S'inscrire sur GAIA](#)



[Consulter le PAF en ligne](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37